

## DE LA PRÉSENCE DU TERRAIN CRÉTACÉ

DANS LE DÉPARTEMENT DU TARN

J'ai l'honneur de signaler brièvement à l'attention de notre Société l'existence de ce qui m'a paru être une représentation incomplète mais suffisamment caractéristique du *terrain crétacé supérieur* dans le département du Tarn.

On sait que l'élément petrographique jouant le rôle le plus important dans la composition du terrain crétacé supérieur est le calcaire crayeux ou craie blanche, que la craie blanche se compose de deux zones, l'une placée au dessus et renfermant des silex, l'autre dépourvue de silex, que la craie blanche passe inférieurement à une craie marneuse plus ou moins grossière. Et sur de telles données établissant les propositions qui suivent, j'ai pensé qu'il vous intéresserait de savoir que, malgré la relative rareté de la craie blanche dans le midi de la France, notre sol tarnais surajoute cet élément de plus à la variété déjà très considérable de ses terrains.

C'est à la suite d'une rapide traversée de la Champagne que j'avais cru, il y a cinq ou six ans, reconnaître dans l'aspect de cette province au sol essentiellement crétacé, des analogies de constitution géologique avec les plaines calcaires des causses de Frausseilles, Donnazac, Amarens, Souel, Cestayrols, Arzac, Cahuzac. En outre, un souvenir de mes promenades d'école aux alentours de Cordes et dans la direction de Frausseilles m'avait souvent reporté vers la vallée et les majestueuses carrières à meules de Clairac où nous nous plaisions, mes jeunes camarades et moi, à recueillir soit de beaux silex pyromaques pour nos briquets, soit une pierre blanche et tendre que quelques-uns taillaient en forme de figurines ou de crayon de craie pour ardoise.

Et tout cela, rognons de silex, pierres à meules de composition siliceuse, craie blanche, m'avait déjà paru suffisant pour indiquer qu'il devait y avoir là quelque chose de plus que le simple calcaire molasse jusqu'à présent mentionné par les géologues qui se sont intéressés au sol de cette même région ?

J'eus la bonne pensée, il y a environ un an, d'entretenir de mes impressions à ce sujet mon excellent ami M. Lacroix dont vous appréciez la compétence en matière géologique, et de nos causeries résulta une intéressante promenade d'excursion à Clairac. Or la conviction de M. Lacroix fut, je crois, complète en ce qui concerne la présence du terrain crétacé en cet endroit. Toute la vallée recérait, en effet, des rognons et de gros blocs siliceux aux teintes variées. Et comme formant la voûte des anciennes carrières à meules, nous trouvions une roche parfaitement blanche, marquant aisément empreinte sur des corps plus résistants, revêtant, en un mot, tous les caractères macroscopiquement morphologiques de la craie. Immédiatement au dessus de cette couche crayeuse, on observait le calcaire molasse et ses fossiles caractéristiques. Depuis ce jour, je me suis rendu compte que bien au delà de la vallée de Clairac, et en se dirigeant vers Amarens, Frausseilles, Donnazac, Arzac et Cahuzac, ce même terrain se poursuivait. J'ai pu, même en différents endroits situés entre Donnazac et Cahuzac, et notamment entre le hameau de Lafargue et Arzac, sur la rive droite de la Vère, au pied du long viaduc et aussi le long des tranchées de la voie ferrée, constater la présence de gisements de craie bien délimités et de bancs d'une roche où domine, selon les endroits, soit un silex blanchâtre ou grisâtre, soit un mélange plus ou moins homogène de calcaire et de silex avec inclusions de rognons siliceux. Sur le plateau d'Arzac les murailles servant à délimiter les champs sont en grande partie constituées par des blocs de pierre présentant l'aspect carié de la pierre meulière du miocène parisien.

En parcourant les plaines de Bos-long, sur la commune de Cahuzac, et, cette fois, sur la rive droite de la Vère, j'ai

pu rencontrer des rognons épars de « pierre à fusil », de coloration noire ou brune.

Enfin, comme démonstration complémentaire de la nature crayeuse de cette région, je dirai qu'une extraction en masse de graviers, pratiquée non loin du Verdier et sur le côté gauche du thalweg de la Vère, m'a permis de voir qu'une grande partie des cailloux roulés, compris dans les alluvions de cette partie de la vallée, étaient de superbes rognons de silex pyromaque arrachés par les eaux aux régions latérales ou situées en amont du ruisseau.

C'est assurément à cette abondante et voisine source de matériaux que nos primitifs ancêtres, habitants des grottes de Bruniquel et de Penne, allaient très commodément s'approvisionner pour la confection de leurs remarquables silex taillés.

Et ainsi m'a paru se développer, à la limite du versant sud-est des hautes collines de Vaour et de la Grésigne, toute une région de calcaire crayeux servant de transition entre le jurassique et le molasse, s'étendant dans le sens de la vallée de la Vère et se présentant sous la forme d'affleurements plus ou moins étendus de roches et autres éléments caractéristiques du terrain crétacé.

Il eût été, sans doute, utile de préciser et de déterminer autrement les limites et les caractères paléontologiques de ce terrain, mais la tâche a dépassé la durée de mes loisirs et j'ai dû, en vous donnant hâtivement ces quelques notes, moins vous exposer le résultat de mes investigations que vous inviter à les contrôler et à les étendre.

S'il m'est permis, en terminant, de rattacher à ce qui vient d'être exposé, une considération vinicole, je dirai que la constitution crayeuse de cette partie du causse gaillacois ne peut être étrangère aux ressemblances qui rapprochent les vins blancs de Gaillac et ceux de la Champagne. Et la preuve n'en est-elle pas dans des essais réussis de champagnisation que M. le docteur Abadie avait d'abord entrepris dans son domaine de Boslong et dans d'autres tentatives plus récentes du même genre ?

D<sup>r</sup> B. PAILHAS.

---